LES RISQUES DE LA BAIGNADE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
Essonne

Constats

> chaque année, l'eau tue. Les principales victimes sont les enfants de moins de 6 ans, les personnes de plus de 45 ans, les hommes représentant les deux tiers des victimes.

> 20% des noyades ont lieu pendant une activité autre que la baignade : bateau, pêche, plongée, kayak, rafting… Ces noyades sont souvent dues à une chute ou à un malaise.

Le saviez-vous ?

drapeau vert : baignade surveillée et absence de danger particulier

drapeau orange : baignade dangereuse mais surveillée

drapeau rouge : interdiction de se baigner

Depuis le 1er janvier 2006, toutes les piscines privatives, neuves, ou existantes, doivent être équipées d'un dispositif de sécurité conforme aux normes : une barrière, une alarme sonore de piscine, une couverture fermant le bassin, un abri de piscine.

LES BONS REFLEXES

> privilégiez les zones de baignade surveillées (évitez les chenaux ainsi que les accès jet ski et planche à voile)
> renseignez-vous sur la météo, les marées, la nature des courants et des vagues
> ne quittez jamais des yeux vos enfants et ne les laissez pas seuls
> équipez vos enfants de brassards et de bouées
> prévenez vos proches quand vous allez vous baigner
> ne vous baignez jamais si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique
> rentrez progressivement dans l'eau
> méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants
> soyez vigilants dans les vagues
> ne consommez pas d'alcool avant et pendant
> ne surestimez pas votre condition physique
> respectez les consignes de sécurité
> équipez-vous des articles de sécurité recommandés (bouées, gilets de sauvetage, casques, etc.)

Et si le pire arrive…

> en mer, ne luttez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser
> allongez-vous sur le dos et laissez-vous flotter, vos voies respiratoires sont dégagées, vous pouvez respirer et appeler à l'aide
> le meilleur moyen de passer une vague est de plonger dessous
> évitez de paniquer même si la situation est inhabituelle

EN CAS D'ACCIDENT

Si vous êtes à la plage, alertez ou faites alerter le poste de secours

sinon, **COMPOSEZ** *le* **18** *ou le* **112**

18
112

RESTEZ CALME ET INDIQUEZ CLAIREMENT

> **LE LIEU DU SINISTRE**
> **LA NATURE DE L'ÉVÉNEMENT**
> **LE NOMBRE DE VICTIMES**
> la présence éventuelle de dangers spécifiques

NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER

afin d'être certain que toutes les informations aient été prises en compte.

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ESSONNE

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL